

Carton plein de Félix Tshisekedi dans la province du Haut-Katanga

P. 3

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala N° 791 du mercredi 4 au jeudi 5 octobre 2023

Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670
E-mail : kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

Présidentielle 2023

Denis Mukwege, un sérieux outsider sur le chemin de Tshisekedi

P. 2

Quelque chose se prépare : Jakaya Kikwete à Lubumbashi à l'invitation de Félix Tshisekedi

Qu'est-ce qui se trame derrière l'arrivée, le lundi 2 octobre 2023, à Lubumbashi de Jakaya Kikwete, ancien président de la Tanzanie ? La question est dans toutes les lèvres. La coïncidence est telle que certaines sources rapportent que le président honoraire est venu répondre à l'invitation du Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, pour tenter un ultime rapprochement avec Joseph Kabila, en séjour également à Lubumbashi. Peu bavard à sa descente d'avion à l'aéroport de la Loano, Jakaya Kikwete a su entretenir le suspense : «Je suis prêt à l'écouter». Qui ? Le Président Félix Tshisekedi !

P. 4



PARLONS-EN

Tuerie de Goma : un verdict en demi-teinte

ECONEWS

L'épilogue du procès des officiers militaires mis en cause dans l'affaire de la tuerie de civils le 30 août à Goma est intervenu ce lundi 2 octobre laissant un goût d'inachevé au sein des familles éplorées en particulier et de l'opinion en général. Le commandant provincial de la Garde républicaine dont les hommes avaient ouvert le feu sur les adeptes de l'église des Wazalendo dans l'aube froide de ce 30 août est condamné à la peine capitale (automatiquement commuée en réclusion à perpétuité, la RDC n'exécutant plus ses condamnés à mort). Trois exécutants, des subalternes, écopent de 10 ans de réclusion;...

(Lire en page 2)

Comme un diable dans un bénitier, Corneille Nangaa se bat contre ses propres démons

P.P. 7-8

Présidentielle 2023 : Katumbi, candidature provisoirement recalée pour défaut «d'originaux»

P. 12

Présidentielle 2023

Denis Mukwege, un sérieux outsider sur le chemin de Tshisekedi

Fini le suspense ! Un suspens qui n'en était pas un en réalité. Depuis de nombreux mois, des pressions étaient exercées sur le docteur Denis Mukwege par une frange importante de la Société civile, principalement du Sud-Kivu, et leurs soutiens à Kinshasa. Le célèbre médecin de l'hôpital de Panzi, prix Nobel de la paix 2018, devait se présenter à la présidentielle du 20 décembre 2023. Finalement, c'est chose faite ce mardi 3 octobre 2023, «l'homme qui répare les femmes» a déposé sa candidature auprès

de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), vingt-quatre heures après avoir rendu officielle sa candidature dans la grande salle de la paroisse Notre-Dame de Fatima à Gombe (Kinshasa). Son programme serait organisé autour de 12 piliers, dont les deux principaux sont d'une part, la paix, la sécurité et la défense, en luttant contre la balkanisation du pays, et d'autre part, la justice et l'État de droit.

ECONOMS

Pour le dépôt du dossier de candidature du docteur Denis Mukwege ce mardi 3 octobre 2023, d'importantes dispositions sécuritaires avaient été prises dès le matin devant le siège de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), ceinturé par un important détachement de police.

S'adressant brièvement à ses sympathisants sur les marches de la CENI, le candidat Mukwege a déclaré qu'il applaudira le vainqueur si l'élection se déroule en toute transparence. «*Mais si votre vote vous est volé, vous serez alors en droit de mener une révolution démocratique*», leur a-t-il signifié.

UN REQUISITOIRE SANS APPEL

Rendant officielle sa candidature la veille, le prix Nobel de la paix a dressé un violent réquisitoire contre la gouvernance du régime actuel. «*Je ne viens pas pour la continuité. L'heure n'est pas au compromis avec les antivaleurs*», a-t-il lancé aux centaines de sympathisants venus l'écouter. «*Il faut avoir le courage de renoncer à son confort personnel par patriotisme, pour l'intérêt national. Celui qui n'a pas le courage de s'indigner et de se révolter n'a pas le droit de se plaindre, a dit Martin Luther King*» a-t-il prévenu.

Dénonçant un torrent de promesses qui lui sont faites par des gouvernants inconséquents, irresponsables et incompetents, l'insécurité, la faim, la maladie, le chômage, l'humiliation sont le lot quotidien du peuple congolais devenu la honte du continent et la risée du monde, bien que le pays est doté d'un incommensurable potentiel de développement. «*Terrassé de l'intérieur par la mauvaise gouvernance et de l'extérieur par des rapaces qui depuis trop longtemps font main basse sur ses richesses, il est plus que jamais menacé d'implosion et de balkanisation*».

Pendant ce temps, «*ceux qui sont attirés par le pouvoir sont dans l'Union sacrée et soi-disant «du bon côté de leur histoire». Nous, nous sommes avec le peuple, nous sommes du bon côté des intérêts de notre peuple*».

«JE SUIS PRET»

Lors de son adresse la veille du dépôt de sa candidature, le docteur Mukwege a remercié



«*les vaillantes femmes du Congo*» qui se sont cotisées, a-t-il affirmé, pour réunir les 160 millions de francs destinés à payer sa caution avant de fustiger «*l'alternance ignominieuse, imposée par un arrangement pernicieux qui n'a fait que changer de visages des dirigeants sans extirper le cancer de pratiques corrompues et prédatrices et sans apporter de nouvelles valeurs fondatrices destinées à inciter chacune des filles et des fils de notre pays à apporter dans la dignité et dans l'ardeur sa pierre au redressement du pays*». Mais pour y arriver, une seule recette : le travail, l'effort, la discipline et le sérieux.

Denis Mukwege a néanmoins tenu à tirer la sonnette d'alarme : «*La fraude est d'ores et déjà programmée. Nous le savons tous. Ne soyez pas naïfs. Votre devoir n'est pas seulement d'aller voter. Il est aussi de vous assurer que votre vote ne sera pas volé. Le vote est un des moments-clés d'une démocratie; nul n'a le droit de l'usurper au risque de mettre en marche une révolution démocratique*», concluant que pour sa part, il est prêt à réaliser ce projet avec le peuple.

LA NOUVELLE DONNE

En République Démocratique du Congo, tout comme à travers le monde, le docteur Denis Mukwege jouit d'une grande admiration au regard du grand travail qu'il continue à abattre, depuis son hôpital de Panzi, dans la province du Sud-Kivu, pour assister les femmes et jeunes filles victimes du viol, devenu, selon lui, une «*arme de guerre*» dans l'Est de la RDC.

à l'étranger, Denis Mukwege déplore l'impunité, réclame un tribunal international et plaide pour une «*justice transitionnelle*» pour panser les plaies des populations de l'Est de la RDC, meurtries depuis près de 30 ans par les violences de groupes armés et rébellions. «*Nous ne pouvons pas attendre pour agir [...], demain ce sera tard, c'est aujourd'hui, c'est pourquoi je suis prêt et que j'y vais maintenant*», a-t-il martelé lundi, en se décrivant comme «*un citoyen révolté*».

L'annonce du docteur Mukwege intervient après des mois de conjectures sur ses intentions. Depuis l'année dernière, ses soutiens, dont beaucoup d'intellectuels congolais, le poussaient à se jeter dans l'arène politique, un terrain sur lequel il ne s'était pas encore aventuré, même si sa voix est depuis longtemps très critique à l'égard du pouvoir en place.

Le 16 septembre 2023, depuis sa ville de Bukavu, dans l'Est de la RDC, il avait annoncé avoir reçu de ses partisans les 100.000 dollars US de caution requis par la commission électorale pour tout dépôt de candidature à la présidentielle.

«*Quand le peuple décide de prendre le pouvoir, aucun système ne peut s'y opposer*», leur avait-il alors dit, sans dévoiler ses intentions.

Sur le terrain, deux structures appuient sa candidature : «*Appel patriotique*», issu de la Société civile, et l'ACRN (Alliance des Congolais pour la refondation de la nation), une plate-forme politique.

Depuis le dépôt de sa candidature, le mardi 3 octobre 2023, Denis Mukwege a donc quitté la peau de médecin, prenant toute la responsabilité d'un sérieux challenger à la présidentielle de décembre prochain.

La candidature de Denis Mukwege vient s'ajouter à celles des anciens premiers ministres Augustin Matata Ponyo et Adolphe Muzito, de l'opposant Franck Diongo et Rex Kazadi. Sans attendus avant l'échéance du 8 octobre : Martin Fayulu, candidat malheureux à la présidentielle de 2018, le leader du parti politique Ensemble pour la République Moïse Katumbi et... le président sortant Félix Tshisekedi.

PARLONS-EN

Tuerie de Goma : un verdict en demi-teinte

(Suite de la Une)

les deux derniers sont acquittés. Les avocats de la défense ont immédiatement fait savoir qu'ils allaient interjeter appel. Et à considérer le déroulement du procès, il n'y aurait pas sujet à les blâmer, tant il persiste des zones d'ombre.

D'abord, les témoins présents aux audiences ont toujours rapporté que le colonel-commandant de la GR Nord-Kivu a mis toute son énergie à chercher à obtenir la comparution du gouverneur militaire. Mais le général Ndimba, rappelé depuis dans la capitale et remplacé depuis, n'a jamais été entendu ne serait-ce qu'au titre de simple renseignant. A raison en effet, le colonel Mike Mikombe voulait qu'on lui dise par quelle magie il aurait pris une décision d'une telle gravité sans l'aval de «*sa hiérarchie*». Du gouverneur militaire en l'occurrence. Un témoin-clé.

Ensuite, la divergence autour de l'heure du massacre. La version officielle voudrait que la force armée soit intervenue pour «*dispenser*» une marche ayant pour objectif d'obtenir le départ de la MONUSCO. Alors qu'il est quasiment établi que les adeptes de la secte ont été surpris dans leur sommeil aux petites heures du matin dans un massacre qui aura fait plus de cinquante morts et des dizaines de blessés des deux sexes et de tous âges.

La condamnation des six militaires peut contribuer dans une certaine mesure à faire baisser la tension persistante au chef-lieu du Nord-Kivu. Mais elle ne saura apaiser la douleur des familles à qui les corps des disparus n'avaient pas été rendus avant leur inhumation à la va-vite par les autorités provinciales.

A l'exemple du long procès à rebondissements des experts de l'ONU Zaida Catalan et Michael Sharp assassinés dans le Kasai le 12 mars 2017, et malgré une quarantaine de condamnations six ans plus tard, dont les audiences se poursuivent indéfiniment, celui du massacre de Goma n'a pas fini de faire toute la lumière sur cette matinée fatidique.

Carton plein de Félix Tshisekedi dans la province du Haut-Katanga

Après avoir posé lundi, sur la rive congolaise de la rivière Luapula, en compagnie de son homologue zambien Hakainde Hichilema, la première pierre des travaux de construction du grand projet route-pont, dénommé «Projet Kasomeno - Mwenda», le Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi Tshilombo, a enchaîné mardi avec l'inauguration dans le territoire de Kasenga (province du Haut-Katanga) de l'EP 2 Akili, totalement reconstruit dans le cadre du PDL-145 T (Programme de développement à la base de 145 territoires).

En séjour dans le Haut-Katanga, c'est par le territoire de Kasenga que le président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a procédé lundi 2 octobre 2023 à la remise officielle de l'école primaire Akili2 aux bénéficiaires. Ce bâtiment est construit sous la supervision du BCECO dans le cadre du Programme de Développement Local de 145 territoires (PDL-145T).

Au terme de la remise officielle d'une école qui a revêtu sa nouvelle

robe, le Chef de l'Etat est rentré satisfait d'autant plus que sa promesse de faire bénéficier à tous les enfants congolais d'une bonne scolarité continue sa matérialisation.

Faisant d'une pierre deux coups, le Chef de l'Etat a directement pris la direction du poste frontalier de Kasumbalesa où il a procédé à la remise du nouveau bâtiment administratif abritant les services officiels intervenant aux frontières, dont la douane.

A Kasumbalesa, le Président de la République a eu droit à un bain de foule. Une marée humaine l'a accueilli à l'entrée de la ville.

Autant dire que dans le Haut-Katanga, Félix Tshisekedi fait un carton. Prochaine étape : la province du Lualaba où la mobilisation est à son comble pour lui réserver un accueil digne de son rang.

Retour en images sur les grandes étapes du séjour du Chef de l'Etat dans le Haut-Katanga.

ECONEWS



Le Président Félix Tshisekedi accueille son homologue zambien...



... avant la pose de la première pierre du grand projet route-pont, dénommé «Projet Kasomeno - Mwenda».



Bain de foule à Kasumbalesa.



Coupure du ruban symbolique du nouveau bâtiment administratif de Kasumbalesa



A Kasenga, Félix Tshisekedi palpe du doigt les réussites du PDL-145T...



...Se mettant au milieu des élèves dans un bâtiment totalement rénové.

Quelque chose se prépare : Jakaya Kikwete à Lubumbashi à l'invitation de Félix Tshisekedi

Qu'est-ce qui se trame derrière l'arrivée, le lundi 2 octobre 2023, à Lubumbashi de Jakaya Kikwete, ancien président de la Tanzanie ? La question est dans toutes les lèvres. La coïncidence est telle que certaines sources rapportent que le président honoraire est venu répondre à l'invitation du Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, pour tenter un ultime rapprochement avec Joseph Kabila, en séjour également à Lubumbashi. Peu bavard à sa descente d'avion à l'aéroport de la Loano, Jakaya Kikwete a su entretenir le suspense : « Je suis prêt à l'écouter ». Qui ? Le Président Félix Tshisekedi !

FRANCIS N.

Jakaya Kikwete, ancien président de la Tanzanie, est arrivé lundi à Lubumbashi, à l'invitation, selon lui, du Président de la République, Félix Tshisekedi. S'il n'a pas révélé l'objet de sa surprise, entourée alors d'un grand mystère, le président honoraire s'est limité à dire qu'il était « prêt » à écouter le Président Félix Tshisekedi. Sur quel sujet ? Pour quel but ? Difficile à dire.

Interrogé sur le tarmac de l'aéroport international de

la Loano, le président honoraire de la Tanzanie a fait comprendre qu'il a fait le déplacement en sa qualité de président des sages de la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe).

Y a-t-il un problème en RDC qui a nécessité à ce que la SADC délègue l'un ses sages auprès du Président Tshisekedi ? Pas facile à cerner – en tout cas pour l'instant.

On sait néanmoins que Jakaya a fait le déplacement de Lubumbashi à l'invitation du Président Tshisekedi. Ce qui explique la présence dans le



Jakaya Kikwete, à son arrivée à Lubumbashi, accueilli par le vice-gouverneur du Haut-Katanga et l'envoyé spécial du Chef de l'Etat dans la région des Grands Lacs

comité restreint de son accueil à Lubumbashi de Serge Tshibangu, envoyé spécial du Chef de l'Etat dans la région des Grands Lacs.

UN ULTIME RAPPROCHEMENT AVEC KABILA

Dans les coulisses de la Présidence de la République,

on fait état d'une ultime rencontre entre Félix Tshisekedi et le président honoraire Joseph Kabila.

En effet, depuis la rupture brutale, fin 2021, de la coalition FCC – CACH, les deux personnalités ont rompu tout contact. Dans l'imminence des élections généra-

les de décembre prochain, des sources rapportent que le camp Tshisekedi tente un rapprochement avec Joseph Kabila. Pour quelle finalité ? On n'en sait pas.

Toujours est-il que Jakaya Kikwete est à Lubumbashi, à la demande de Félix Tshisekedi qui aurait sans doute besoin de ses services pour un dossier non encore identifié.

Joseph Kabila a passé une bonne partie de son enfance en Tanzanie où il bénéficiait de bonnes attaches dans le cercle du pouvoir Avec Jakaya Kikwete, président de la République comme lui, après avoir quitté le pouvoir sans accroc, Joseph Kabila a gardé de très bons rapports.

Avec tous ces éléments de puzzle, il y a une bonne raison de croire que des tractations sont engagées en haut lieu pour une rencontre Tshisekedi – Kabila. Les prochains jours pourront bien le préciser.

Carnage de Goma : lourde condamnation pour Mike Mikombe, Constant Ndima blanchit

Dans le procès du carnage de Goma, clos à la Cour militaire du Nord-Kivu, le colonel Mike Mikombe, commandant provincial de la Garde républicaine, a été condamné lundi à la peine de mort. Il est en même temps radié des Forces armées de la RDC. Trois autres militaires ont été condamnés à dix ans de prison et deux autres ont été acquittés.

Pas un mot, cependant sur l'ancien gouverneur-militaire du Nord-Kivu, le lieutenant-général Constant Ndima, mis totalement à l'écart de cette affaire qui a fait une cinquantaine de morts, froidement abattus, le 30 août 2023, par des éléments de la Garde républicaine.

Les avocats des condamnés, qui avaient plaidé l'acquiescement, ont annoncé leur intention de faire appel.

La peine capitale est souvent prononcée en RDC mais n'est plus appliquée depuis 20 ans, étant systématiquement commuée en prison à perpétuité.

Vendredi, dans son réquisitoire, « l'auditeur supérieur », qui représente le ministère public, n'avait pas requis la peine de mort mais la prison à perpétuité contre le principal accusé, le colonel Mike Mikombe, condamné à mort par la cour, qui n'a toutefois pas retenu l'accusation de « crime contre l'humanité » mais celle de « meurtres ».

Il avait également requis des



Photo d'archives du procès de Goma avec, en avant-plan, le lieutenant-général Constant Ndima, gouverneur-militaire du Nord-Kivu, au moment du carnage du 30 août 2023

peines allant de 10 à 20 ans pour les cinq autres accusés.

Depuis le 5 septembre, les six militaires (dont deux officiers supérieurs) de la Garde républicaine étaient jugés pour une opération meurtrière lancée contre une secte religieuse qui avait appelé à manifester contre la présence dans la région de l'ONU, de la force régionale d'Afrique de l'Est et d'ONG internationales.

Cette opération, dont le dernier bilan officiel fait état de 57 civils tués, avait entraîné un regain de tension à Goma, au cœur d'une région en proie aux violences de groupes armés et

rébellions.

QUESTIONS

Après les faits, le Gouvernement avait rapidement annoncé des arrestations de militaires et promit que justice serait faite.

Le procès n'a toutefois pas permis de répondre à toutes les questions sur les circonstances de la tuerie. La Cour militaire du Nord-Kivu n'est pas parvenu à faire toute la lumière sur ce qui s'est réellement passé le 30 août 2023 à Goma.

L'on se rappelle qu'au cours d'un point de presse hebdomadaire du Gouvernement, le

vice-Premier ministre en charge de l'Intérieur, Peter Kazadi, avait indiqué que la Garde républicaine était intervenue en représailles du lynchage d'un policier par des adeptes de la secte.

Or, les témoins, parmi lesquels deux colonels, ont affirmé à l'audience que l'opération avait été lancée avant la mort du policier.

Les mêmes témoins ont aussi affirmé qu'avant la tuerie, des négociations entre l'armée et les fidèles avançaient bien, mais qu'au milieu des discussions, les militaires avaient ouvert le feu sur les adeptes

désarmés.

La question restait de savoir si le colonel Mikombe, le principal accusé, avait donné l'ordre de tirer, et s'il l'avait fait pour répondre à des ordres ou de son propre chef.

Au procès, il a laissé entendre qu'il avait été induit en erreur par un « ordre opérationnel » de la 34^e région militaire (Nord-Kivu) présentant les adeptes de la secte comme des « supplétifs » des rebelles du M23 et de l'armée rwandaise – qui occupent des pans entiers de la province – chargés de « faciliter l'infiltration de l'ennemi » en « semant des troubles dans la ville ».

Par la suite, il avait demandé à l'audience que le gouverneur-militaire du Nord-Kivu, rappelé pour « consultations » à Kinshasa après la tuerie et remplacé depuis à Goma par un autre officier, soit entendu par la cour.

« On ne peut pas salir l'unité qui est la Garde républicaine devant cette auguste cour parce qu'on doit protéger le gouverneur ! », avait-il lancé. Malheureusement, la Cour ne l'a pas suivi sur cette voie.

Mike Mikombe est lourdement condamné, mais Constant Ndima, celui qu'il a présenté comme le donneur d'ordre de la tuerie en masse du 30 août 2023 est toujours libre comme le vent.

AVEC LA LIBRE BELGIQUE
AFRIQUE

Zone Sud-est : Vital Kamerhe annonce une hausse imminente du prix du carburant à la pompe

Sur le marché international, le baril de pétrole est en hausse frôlant la barre de 100 dollars américains. Ce qui n'est pas sans conséquence sur le marché congolais des hydrocarbures où le Gouvernement n'exclut pas une révision à la hausse du prix du carburant à la pompe, particulièrement pour la partie Sud-est où de graves tensions secouent le secteur. C'est ce qu'a annoncé le vice-Premier ministre en charge de l'Economie, Vital Kamerhe, en séjour à Lubumbashi (Haut-Katanga). Selon le VPM Kamerhe, cette hausse du prix du carburant à la pompe devait soulager la trésorerie des distributeurs pétroliers de cette partie de la République.

ECONOMIE

Le prix du carburant à la pompe devait être revu à la hausse dans la zone d'approvisionnement Sud-est de la République Démocratique du Congo. Ce qu'a annoncé le vice-Premier ministre en charge de l'Economie, Vital Kamerhe, depuis Lubumbashi, dans la province du Haut-Katanga, où il est allé s'entretenir avec les opérateurs économiques du secteur pétrolier.

« Il y aura une petite augmentation qui puisse soulager la profession pétrolière et la population », a indiqué le VPM Vital Kamerhe à

l'issue d'une réunion avec les pétroliers, rappelant que le Gouvernement devait incessamment « publier une nouvelle structure des prix de produits pétroliers ».

Le VPM de l'Economie nationale motive cette révision à la hausse du prix du carburant à la pompe par le fait d'une augmentation du prix du baril de pétrole sur le marché international qui frôle déjà 100 USD.

« Le pétrole n'est pas produit au Congo. Son prix à l'international a subi une augmentation de 30 % », a fait remarquer le VPM Kamerhe, sans renoncer à la ferme volonté du



Arrivé à Lubumbashi du VPM de l'Economie, en compagnie du ministre des Hydrocarbures

Gouvernement de compenser au manque à gagner que subissent les pétroliers distributeurs du fait du plafonnement du prix du carburant à la pompe.

« Nous allons payer les manques à gagner le mercredi 4 octobre », a-t-il précisé, évoquant le cas précis des pétroliers du Grand Katanga.

La dernière hausse du prix du carburant à la pompe dans la partie Ouest de la République remonte au 8 juin 2023. Cette augmentation con-

cernait les provinces de l'Equateur, Kongo Central, Kwango, Kwilu, Mai-Ndombe, Mongala, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi, Tshuapa, la ville de Kinshasa, Boende ainsi que la zone de consommation Nord qui comprend les villes de Mbandaka, Kisangani, d'Aketi, de Bumba et le territoire d'Akula.

A cet effet, le prix de l'essence à la pompe a été fixé à 2.995 FC et 2.985 FC pour le gasoil, le gaz de 4.831, 57 FC, le Fomi à 2.061,06 Fc. Seul le prix du litre

de pétrole lampant a gardé à été maintenu à 2.450 Fc.

Le gouvernement avait justifié cette hausse de prix par sa volonté de « préserver l'équilibre du système d'approvisionnement en produits pétroliers et de renforcer la gestion de la subvention pétrolière en maîtrisant la dépense fiscale et le coût budgétaire y relatif ». C'est aussi le même souci qui motive, sans doute, sa décision de revoir à la hausse le prix du carburant à la pompe dans la zone Sud-est.

Commerce : le Zimbabwe vise à tripler ses exportations vers la RDC

HUGO TAMUSA

ZimTrade vise à augmenter la valeur les exportations zimbabwéennes vers la République démocratique du Congo. C'est en tout cas ce qui ressort des propos tenus par le directeur général de l'agence de promotion des exportations du Zimbabwe qui tire ainsi les leçons du Forum des affaires Zimbabwe-RDC qui s'est tenu en août dernier au Salon de l'agriculture du Zimbabwe à Harare.

« Notre objectif est de tripler le chiffre actuel, nous atteignons actuellement environ 60 millions de dollars US. L'idée est donc de nous assurer que nous triplerons ce chiffre dans quelques mois grâce à l'intérêt que nous générons grâce aux missions commerciales et aux discussions qui en découlent. Nous avons les deux pays, qui sont tous deux membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et du Marché commun de l'Afrique orientale et australe, et qui entretiennent de bonnes relations politiques et, à l'heure actuelle, le Zimbabwe exporte principalement des produits tels que le charbon, les céréales, le bois, les produits frais et vêtements », a souligné M. Majuru.

Dans son discours de bienvenue, M. Majuru a souligné que l'économie du pays reposait sur des secteurs économiques clés tels que l'agriculture, le tourisme, l'industrie manufacturière

et l'exploitation minière. Il a indiqué que c'est dans ce contexte qu'après l'événement d'affaires, l'objectif était d'améliorer le volume et la valeur des échanges commerciaux entre les deux pays. « Ainsi, nous avons fait venir des entreprises sur la base de la demande qui a été faite par nos homologues (délégation des entreprises de la RDC au Forum des affaires Zim-RDC) pour nous assurer que nous aurons ensuite des réunions interentreprises pour générer des affaires », a déclaré Allan Majuru. Avant d'ajouter : « Nous avons déjà eu des réunions en RDC et au Zimbabwe et maintenant nous voulons nous assurer que nous voyons un signe de dollar dans toutes ces discussions que nous avons ».

Les exportations du Zimbabwe vers la RDC, a déclaré M. Majuru, ont augmenté, mais la RDC peine à pénétrer le marché du Zimbabwe.

« Le commerce est bidirectionnel, même si vous voudriez exporter vers la RDC, mais nous voudrions que la RDC exporte également des biens et des services vers le Zimbabwe et c'est la raison pour laquelle nous sommes ici au Zim-DRC Business Forum », a-t-il fait savoir.

« Comme vous pouvez le constater actuellement en ce qui concerne notre balance commerciale avec la RDC, la balance commerciale est davantage de notre côté. Nous exportons plus vers la RDC que ce que nous re-

cevons de nos homologues, mais le problème est que le volume d'affaires que nous faisons en RDC est très faible – 66 millions de dollars américains, c'est très faible si l'on considère la hauteur des importations de la RDC qui se chiffrent en des milliards et des milliards de dollars US chaque année, je pense que nous pouvons faire plus », a-t-il renchéri.

OPPORTUNITÉS INEXPLOITÉES

La délégation commerciale de la RDC a souligné, lors du forum, les vastes opportunités d'investissement et de commerce qui existent dans leur pays. De telles opportunités existent dans des secteurs tels que l'agriculture et l'agroalimentaire, l'exploitation minière, l'industrie manufacturière, le tourisme et la construction. Parallèlement, l'Autorité de commercialisation agricole du Zimbabwe (AMA) a récemment conclu un accord pour la vente de plus de 30 tonnes de viande de bœuf par mois à la RDC. Cet arrangement a été conclu après qu'une mission commerciale de l'industrie zimbabwéenne en RDC en juillet de cette année a révélé l'existence d'une énorme base de marché pour les produits bovins. Les exportations de bœuf vers la RDC devraient démarquer le mois prochain.

Traditionnellement, la plupart des entreprises zimbabwéennes préfèrent commercer avec la RDC via Lubumbashi en raison de

sa proximité. Cependant, plusieurs acheteurs ayant participé au forum ont indiqué d'autres opportunités que les entreprises zimbabwéennes pourraient exploiter si elles explorent d'autres provinces de la RDC. La participation des acheteurs du Lualaba et du Haut-Lomami au forum faisait suite aux missions organisées par ZimTrade dans ces provinces plus tôt cette année.

Ces provinces, situées dans la région sud de la RDC, présentent des opportunités inexploitées pour les entreprises locales. La province du Lualaba est essentiellement une zone minière, concentrée principalement dans la ville de Kolwezi. Actuellement, la province s'efforce de diversifier ses secteurs économiques pour inclure l'agriculture, l'énergie et le tourisme. Globalement, pour les entreprises zimbabwéennes, les opportunités dans les deux provinces résident principalement dans les domaines de l'agriculture, des mines et du développement des infrastructures.

La production agricole dans les provinces du Lualaba et du Haut-Lomami reste faible, malgré des sols fertiles et des conditions climatiques favorables. La faible productivité agricole est attribuée au coût élevé des intrants, au mauvais état des routes de desserte, à l'exode des jeunes des zones rurales vers les centres miniers et au manque

d'expertise. Cependant, les deux provinces s'efforcent d'accroître la production agricole, en mettant l'accent sur l'agriculture commerciale.

« Le Zimbabwe peut jouer un rôle important à cet égard. Des opportunités existent dans la construction de routes, de ponts, de systèmes de production d'électricité et d'approvisionnement en eau », a indiqué le patron de ZimTrade. Dans cette optique, le gouvernement de la RDC recherche des entreprises pour construire des centrales hydroélectriques à Kafwankumba et Kayembe Mukulu, ainsi que sur la rivière Lueu.

De hauts responsables gouvernementaux de la province du Haut-Lomami ont également invité les entreprises zimbabwéennes à soumissionner pour un projet de construction de route de 700 km, annoncé à la suite de la mission à l'étranger facilitée par ZimTrade en mai de cette année.

Les entreprises locales doivent profiter de ces opportunités. Ils peuvent exploiter ces projets en tant qu'entrepreneurs et également en tant que fournisseurs de produits et services diversifiés requis dans l'industrie de la construction. Espace pour le commerce et l'intégration économique L'expansion du commerce et de l'intégration économique entre le Zimbabwe et la RDC peut apporter des avantages économiques mutuels.

Développement des villes, des corridors et des ZES : Expo Béton s'installe à Kolwezi

La 7^{ème} édition de l'Expo Béton a ouvert ses portes, le lundi 2 octobre 2023, au Centre de négoce de Musompo dans la ville de Kolwezi, chef-lieu de la province du Lualaba, sous le thème « Kolwezi : eldorado du corridor Sud de la RDC-SADC ». Longtemps concentré à Kinshasa, l'édition 2024 de l'Expo Béton a mis le cap sur Kolwezi, chef-lieu de la riche province minière du Lualaba. Objectif : réfléchir sur le développement des villes, des corridors et des ZES (Zones économiques spéciales).

Prenant la parole pour la circonstance, Jean Bamanisa Saidi, président du Comité organisateur de l'Expo Béton 2023, a relevé les particularités de cette édition dont les réflexions seront essentiellement axées sur « les opportunités d'investissement au Lualaba pour le développement dans les secteurs de transport multimodal, des infrastructures, de l'habitat et de l'énergie ».

A en croire le président du Comité d'organisateur, « l'aménagement du territoire provincial reste une prérogative exclusive des provinces suivant l'article 204 alinéa 1^{er} de notre Constitution, il sera utile que le portefeuille ministériel national définitive les axes d'accompagnement et d'encadrements efficaces aux niveaux des provinces dans leurs quêtes de gestion foncière des espaces ruraux, des espaces miniers, des espaces de droits coutumiers, des espaces urbains, des espaces forestiers, des espaces agricoles, ceux de préservation environnementales, tant au niveau des groupements, des chefferies, des territoires, des villes et provinces, dont les prérogatives sont du domaine concurrent du pouvoir central et provincial tel que repris en son article 203 alinéa 16 de notre Constitution ».

Jean Bamanisa a constaté, depuis la promulgation du Code minier, les superpositions des droits légaux sur les espaces de terre. Et de se poser ces questions : « Ne faut-il pas dès à présent impliquer les administrations locales et provinciales dans les études de définitions des espaces, des plans directeurs d'aménagements, afin que le Cadastre minier et le ministère des Mines n'octroient pas des droits des carrés miniers qui englobent des villes entières, tel est le cas de Kolwezi, Lubumbashi ? Ces carrés miniers et pétroliers également, englobent des villages, des églises, des cimetières, pour ensuite soumettre les populations aux cahiers des charges. A quoi devront s'attendre les popula-

tions urbaines ? Aux délocalisations ? Aux dédommagements ? Aux pertes de leurs économies ? Aux incertitudes ? »

Selon lui, cette implication locale de détermination des espaces à la base permettra de définir des zones, dites stériles, où pourront se développer les villages, les quartiers, les villes qui tendent à grossir que de rétrécir, estimant que « les questions de l'urbanisme et l'habitat restent entier dans les villes congolaises vouées à s'étendre, car d'ici 30 ans, 60% de la population vivra dans les villes ».

« La jeune province du Lualaba, fruit de la politique de la décentralisation, est un cas d'école qui mérite l'attention et l'accompagnement des Institutions », a-t-il plaidé.

En effet, la province du Lualaba bénéficie d'investissements miniers considérables, en même temps qu'elle fait face aux besoins en infrastructures de transports, énergétiques, de desserte en eau, environnementales, de croissance démographique, et de besoin de logements. Le Lualaba offre également un environnement de stabilité et de paix, et des initiatives du gouvernement provincial sont visibles afin de répondre aux besoins des populations.

Ce moment solennel a été l'occasion pour le président du Comité d'organisation de féliciter Mme la



Jean Bamanisa, président du Comité d'organisation de l'édition 2024 d'Expo Béton, lors de son adresse d'ouverture

Gouverneure du Lualaba, Fifi Masuka, et toutes les équipes qui, depuis le démembrement du Grand Katanga, conduisent véritablement la province vers sa croissance et la stabilité qui offrent des conditions de travail propice au développement.

EXPLORER DE NOUVEAUX HORIZONS

Dans la foulée, Jean Bamanisa a annoncé le démarrage des activités du « Club des BTP & Chambre des Métiers et de l'Artisanat », émanation de l'Expo Béton RDC, afin de mieux encadrer le domaine du Bâtiment et Travaux Public. Ne dit-on pas que quand le bâtiment va, tout va ?

Selon notre source, « ce secteur peut, grâce à la fabrication du ciment qui est l'élément déclencheur, donner de l'emploi à des centaines de milliers de personnes. Un (1) million de tonnes de ciment fournit du travail à 450.000 personnes.

Ces derniers doivent être formés, raisons de la mise en place de la CMA afin d'assurer l'identification, la qualification et la certification de la MO congolaise qui pourra également participer à la politique du Gouvernement Congolais exécutée par le Ministère de la Formation professionnelle et par l'Autorité de régulation de la sous-traitance dans le secteur privé (ARSP), tel que prôné par le Président de la République ».

Le président de la section du Lualaba de la FEC (Fédération des entreprises du Congo), Germain Mpungwe, a salué le travail d'envergure qu'abat le gouvernement provincial Masuka pour « faire rayonner Kolwezi, attirant ainsi les divers investisseurs », réitérant, par la même occasion, le soutien du patronat congolais à la réussite de l'Expo Béton.

Mme la gouverneure de la province du Lualaba, Fifi Masuka, a commencé son allocution par rendre un vi-

brant hommage au Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, l'initiateur du partenariat gagnant-gagnant dans le secteur minier pour le développement de toute la RDC. La vision « le peuple d'abord » étant, selon lui, « sa source d'inspiration dans la construction des infrastructures au Lualaba ». Elle a, par ailleurs, salué cette initiative qui favorise « l'émergence de la classe moyenne congolaise et de surcroît, la création de millionnaires Congolais pour le développement intégral de sa Province ».

La ministre de la Formation Professionnelle et des Métiers, représentante du Gouvernement de la République, a annoncé, quant à elle, la mise en place de la Chambre Nationale des Arts et Métiers qui sera implanté dans quatre provinces pilotes, à savoir Kinshasa, Kwilu, Kongo Central et Lualaba. Le but est d'encadrer les hommes et femmes de métiers.

La première journée des activités a été sanctionnée par la coupure symbolique du ruban et la visite guidée des stands par la Gouverneure et les autres hôtes de marque.

En effet, Expo Béton RDC accompagne les actions du Gouvernement sur les questions de développement des villes, des corridors de développement et des ZES. A ce jour, l'Agence Nationale pour la Protection du Patrimoine Immobilier de l'Etat (AN-PPIE) est le correspondant officiel du Salon du développement des Villes, des Corridors et des ZES au niveau du cabinet de la Présidence de la République afin de relayer les recommandations issues de nos travaux.

AVEC CELCOM/EXPO BÉTON



Centre de négoce de Musompo, cadre qui a servi à la cérémonie d'ouverture

Comme un diable dans un bénitier, Corneille Nangaa se bat contre ses propres démons

L'arbre qui tombe fait plus de bruits que la forêt qui elle, pousse en silence. C'est par cette sagesse africaine que nous nous permettons d'analyser les dernières élocubrations de Monsieur Corneille Nangaa, président honoraire de la CENI (Commission électorale nationale indépendante).

L'homme aux apparences timides est devenu subitement, comme par enchantement, très loquace après son mandat à la CENI et sa reconversion en homme politique, en chef de parti sans encrage ni vision cohérente ou en éphémère candidat président de la République, déclaré mais non encore concrétisé.

Avec toutes ses nouvelles casquettes, parler à chaque bout de rue n'étonnerait personne, il a besoin d'exister et de se faire une certaine notoriété politique qui lui fait défaut. Cependant, l'homme dans toutes ses sorties a une cible et sa cible principale c'est le Président de la République Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo que le peuple appelle affectueusement «*Fatshi Béton*».

Nous allons tenter de réfléchir sur ces trois dernières publications à savoir : «*Honneur à Chérubin Okende*», «*Lettre ouverte aux membres du conseil de sécurité pour un sauvetage immédiat du processus démocratique et sécuritaire en République Démocratique du Congo*» et «*Eclairage historique autour des dernières mêlées médiatiques en rapport avec l'élection présidentielle du 30 décembre 2018*».

I. HONNEUR À CHÉRUBIN OKENDE

Dans «*Honneur à Chérubin Okende*» il y a lieu de constater un bon titre ou on pouvait s'attendre à ce que les hauts faits de cet homme de valeur, ce digne combattant de la liberté seraient mis en exergue. Le constat est plutôt amer, Corneille Nangaa parle de son indignation sur l'assassinat du député national en trois petits paragraphes. Dans les treize autres, il y étale sa rage contre un homme, le Président de la République, le présentant comme agent de la balkanisation, homme par qui la trahison est passée, tribaliste, dictateur qui s'enrichit de manière illicites... et parlant des élections qui seraient déjà truquées.

Là où toute personne consciente est choquée, c'est quand il fait même la propagande, le marketing, la publicité de son parti nouvellement créé sans base ni idéologie. D'aucuns découvrent là le côté obscur de l'homme qui s'avère être sans limite, sans vertu, sans pudeur ni retenu, sans cœur et prêt à tout pour ses intérêts personnels.

Chérubin Okende mérite d'être célébré, sa mémoire doit être respectée pour ce qu'il a été et par honneur pour sa famille. Ses

hauts faits doivent être enseignés pour que les générations futures s'en servent.

De ce fait, le bon sens interpelle Corneille Nangaa qu'il est des moments où les calculs politiques doivent laisser la place à l'humanisme. Rien ne sert d'écrire un beau titre mais au contenu nau-séabond et insultant pour la famille, la mémoire de l'illustre et de la nation qu'il a servi.

Pour sa mémoire, nous n'allons pas répondre à ces contre-vérités, à ces ignominies. Cependant nous encourageons la commission d'enquête internationale composée des Belges, Français, Sud-Africains, les experts de la Monusco et des Congolais mise en place à la demande du Président de la République Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo de faire diligence et de publier ses conclusions pour que l'âme de Chérubin Okende repose en paix et que ses assassins soient punis de la manière la plus sévère possible conformément à la loi.

II. LETTRE OUVERTE AUX MEMBRES DU CONSEIL DE SÉCURITÉ POUR UN SAUVETAGE IMMÉDIAT DU PROCESSUS DÉMOCRATIQUE ET SÉCURITAIRE EN RDC

Le premier constat que nous faisons dans la lettre de Sieur Corneille Nangaa est qu'il confirme que la RDC est agressée sans citer l'agresseur, le Rwanda, ni ses supplicatifs du M23. Pour lui, l'agression serait provoquée par le Président de la République (point «*e*» de sa lettre). Avec cette affirmation avons-nous encore des doutes que les ennemis de notre pays sont aussi à rechercher parmi les congolais ? Pouvons-nous arriver à la conclusion selon laquelle Monsieur Corneille Nangaa serait aussi parmi ces congolais à qui le Président de l'Assemblée Nationale demande chaque fois de quitter les groupes armés ? Serait-il parmi les complices congolais du Rwanda ? Seul l'avenir nous éclairera.

Dans cette lettre, plusieurs points ont été abordés notamment :

- **Coup d'état institutionnel et violation des libertés des citoyens** : avec une confusion totale et une légèreté notoire, Monsieur Corneille Nangaa parle sans maîtrise de la désignation en 2019 au niveau de la cour constitutionnelle alors que la majorité des doctrinaires et spécialistes en droit constitutionnel indépendants avaient, à l'époque, appuyés la démarche du Chef de l'Etat. De spécialiste en matière électorale, l'homme se transforme comme par



Kangulu Lobo Daddy, Combattant de l'UDPS/Tshisekedi

magie, en spécialiste en droit constitutionnel qui sait tout interpréter.

Sans éléments probants, il accuse le Chef de l'Etat de tribalisme, d'instrumentalisation de la justice et des services de l'Etat alors que le peuple dans sa majorité et diversité, reconnaît les efforts louables du Président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo dans les réformes qu'il a entamé en si peu de temps touchant tant les services que la justice. Aujourd'hui, ce n'est plus un secret, tout le monde peut être interpellé et les exemples sont légion. Corneille Nangaa aurait peut-être aimé continuer à vivre dans un environnement où la catégorie à laquelle il appartenait était celle des intouchables. Le seul péché de Tshisekedi, c'est de mener des réformes où tout le monde est égal devant la loi.

Quant au tribalisme lui reproché abusivement, je recommande à tout le monde de voir la composition de la Cour Constitutionnelle et de se faire une idée mais aussi de revoir la composition du cabinet de notre donneur de leçons lorsqu'il était à la CENI. Comme pour dire l'effet miroir est réel et Monsieur Corneille Nangaa en est la preuve.

- **Dérive dictatoriale aigüe** : tel un metteur en scène expérimenté, qualité que nous ne pouvons deviner mais que nous lui découvrons, Monsieur Corneille Nangaa se fait un film imaginant les effigies du Président de la République partout et toutes les affaires judiciaires en cours ou closes comme étant de l'acharnement politique et de la dictature. Pour lui, un politique ne peut pas faire objet d'une enquête judiciaire ni être poursuivi en justice. Encore qu'ici, avec intention malveillante, sa mémoire n'a sélectionné que

des cas des opposants sans citer ceux du pouvoir qui sont tombés dans l'émail de la justice. Ces avancées significatives en termes de liberté que la majorité du peuple note, lui ne les voit pas. La pré-campagne à laquelle se livrent les opposants sans être inquiétés actuellement en est une preuve. Les congolais doivent être fiers de leur Président de la République qui n'a jamais été intéressé par sa propre personne mais plutôt par son pays. **Le massacre de Goma, les FDLR et la poudrière des armées étrangères à l'Est** : nulle part Monsieur Corneille Nangaa n'accuse le Rwanda et ses supplicatifs du M23. Bien au contraire, il se fait ambassadeur de ce pays agresseur épousant les thèses de son président dictateur pour accuser son pays pourtant agressé. Cette agression reconnue même par les instances internationales n'est pas reconnue par notre compatriote. Nulle part, Corneille Nangaa ne comprend le ras-le-bol de la population congolaise à l'égard de la Monusco dont les plus hautes autorités au pays et à l'ONU ont reconnu l'incapacité de cette mission à imposer la paix.

En lisant sans faire allusion à l'auteur, nous croirions entendre Paul Kagame débitant sa rhétorique mensongère et légendaire que la diplomatie Tshisekedi détricote sans remord pour la défense de la patrie. Alors que c'est un des nôtres qui prétend avoir des ambitions de diriger ce pays. Faut-il en rire ou en pleurer ?

Concernant le massacre de Goma, Corneille Nangaa n'a pas vu les condamnations des autorités du pays, il en fait abstraction. Il n'a pas non plus vu les sanctions prises. Il ne voit pas non plus le procès en cours dont l'objectif est d'éclairer la lanterne sur les faits mais aussi condamner les coupables.

Processus électoral vicié, tribalisé et corrompu : en lisant ses critiques, nous avons l'impression que Monsieur Nangaa aurait aimé voir son successeur à la CENI échouer alors que les faits démontrent le contraire. Ayant laissé ce grand bâtiment sans toilettes dignes ni meubles et pour les visiteurs et les agents, l'actuel bureau de la CENI avec des moyens maigres, a relevé ce défi pour mettre tout le personnel à l'aise. Quant à l'organisation des élections avec les moyens de loin maigres et en un temps record, le successeur de Nangaa fait des exploits. Rien que pour le temps, là où Nangaa faisait une année d'enrôlement, l'actuel fait trois mois et avec des miettes comme moyens. Pour d'aucuns cette mise à nue énerve. Elle démontre à suffisance qu'il y aurait eu tripatouillage dans les finances des précédents processus. C'est peut-être l'une des preuves des faits de corruption qui ont été reprochés à Corneille Nangaa. Il est d'ailleurs inutile de revenir sur les accusations de tribalisme. Effet miroir.

- **De la mission des Nations-Unies pour la stabilisation du Congo (Monusco)** : Monsieur Corneille Nangaa pour des raisons que nous pouvons deviner, veut le maintien de cette force qui se déclare elle-même incapable de réaliser sa mission et dont le peuple dans son ensemble veut le départ. Et pour lui «*les rebelles dits du M23 simulent l'agression rwandaise*». Faut-il en rire ou en pleurer ? Comment un donneur de leçons de démocratie peut-il se permettre d'ignorer le désir de sa population pour imposer sa volonté ? (Suite à la page 8)

Rwanda : que cache la nomination du très controversé James Kabarebe à la coopération régionale?

James Kabarebe, 64 ans, a été nommé, le 27 septembre 2023, ministre d'État rwandais aux Affaires étrangères en charge de la Coopération régionale. Un mois avant, soit le 30 août 2023, douze généraux de la Rwanda Defence Force dont James Kabarebe avaient été mis à la retraite. Décryptage d'un plan murement réfléchi avec Les Couillisses, un magazine spécialisé de la région des Grands Lacs.

Même génération et compagnon de lutte, il fait partie du cercle des officiers de la première heure dans l'attaque du Rwanda en 1990. Attaque qui est à la base de tout le malheur que connaît la RDC dans sa partie orientale. Il a évolué dans l'ombre de Paul Kagame comme aide de camp avant de devenir Chef d'état-major général de l'armée patriotique rwandaise (APR). James Kabarebe n'est pas n'importe qui dans le drame rwandais et dans son prolongement, celui du peuple congolais.

Ainsi déclarait à l'époque à notre Rédaction une source qui connaît mieux les pratiques de Paul Kagame : « Cette mise à la retraite est une stratégie pour préparer quelque chose à laquelle il va faire recours à ces retraités ». Ça a été un trompe-l'œil.

La question est simple : Pourquoi seulement James Kabarebe et pourquoi seulement à ce moment ? Une certaine opinion se demande si le moment s'y prête vraiment pour James Kabarebe d'occuper ce poste.

Personnage controversé, James Kabarebe rivalise de Paul Kagame dans les accusations de graves crimes contre les populations congolaises et dans la tragédie rwandaise. James Kabarebe est accusé avec preuves à l'appui par ceux qui voient et ceux qui souffrent de la célérité politique d'être le bras droit du Rwanda dans le soutien à toutes les rébellions pro Kigali depuis l'AFDL jusqu'au M 23. Serait-ce une façon de sacrifier celui qui fait de fois de l'ombre à son maître ?

Certains observateurs pensent que la nomination de



James Kabarebe servirait à combler la faille diplomatique du Rwanda dans les réunions de organisations sous régionales (ÉAC, CIRGL et CPEGL). Dans toutes ses réunions, le Rwanda est mis au banc des accusés sans avoir des arguments solides pour se défendre. La ligne offensive/défensive sur de prétendues attaques des FDLR contre le Rwanda ne convainc plus personne. Moins encore présentant la rébellion du M 23 comme une affaire congolaise. Paul Kagame peut-il prendre un risque gratuitement ?

Pour d'autres, James Kabarebe revient sur la scène politique pour donner une nouvelle impulsion à la rébellion du M 23. Quand James Kabarebe fait parler de lui, c'est souvent pour restructurer les rébellions pro Kigali afin de négocier avec Kinshasa. En 2003, James Kabarebe avait effacé Adolphe Onusumba au profit d'Azarias Ruberwa avant de le fragiliser à travers le duo Mutebushi-Nkunda. En 2008, il avait été utilisé pour destituer et déposséder Laurent NKunda du CNDP. Il le rem-

plaçait par Bosco Ntaganda après avoir négocié le mixage avec John Numbi. Il divisait ainsi les Tutsi de Jomba (Rutshuru) et les Bagogowe (Tutsi de Masisi).

Aujourd'hui, Paul Kagame lui fait porter le costume de diplomate qui lui permettrait de sillonner les capitales régionales jouant ainsi le rôle caché de conseiller militaire des rebelles du M 23. Cette immunité diplomatique serait comme un sésame pour renforcer stratégiquement les rebelles du M23. Paul Kagame pose là un geste calculateur.

Enfin, il devra siéger aux côtés de ses homologues de la région y compris celui de la RDC. Comment réagit alors la RDC ? Une certaine opinion pense que les autorités congolaises devraient mener une campagne forte pour l'inculpation de James Kabarebe au regard de son rôle dans la déstabilisation de la RDC. Car, dit-on, il est commandant de facto du M 23 accusé de viol et autres atrocités contre les populations congolaises.

MATHIAS IKEM (LES COUILLISSES)

Comme un diable dans un bénitier, Corneille Nangaa se bat contre ses propres démons

(Suite de la page 7)

III. ECLAIRAGE HISTORIQUE AUTOUR DES DERNIÈRES MÊLÉES MÉDIATIQUES EN RAPPORT AVEC L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 30 DÉCEMBRE 2018

En lisant le titre, on s'attendrait à une bombe, une réelle. Mais comme dans ses précédentes publications Monsieur Corneille Nangaa reste fidèle à sa religion : un titre pompeux au contenu creux. Rien de nouveau, rien que nous n'ayons entendu. C'est du « déjà entendu », du « déjà mâché » ou du « déjà ruminé ». Le Président de la République, lui-même en parle sans faux-fuyant. Oui, il y a eu un accord et c'est celui qui a même conduit à la constitution du Gouvernement de coalition avec le FCC. Et même lors de la nomination des membres du Gouvernement Ilunkamba, il en était fait mention dans l'ordonnance. Ce n'est donc pas un secret qu'il n'y a jamais eu un autre accord que celui-là fut-il sur les résultats de l'élection présidentielle qui a été pourtant remportée haut-les-mains par Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. La seule nouveauté à vérifier, c'est que Monsieur Corneille Nangaa nous informe qu'il

en était co-rédacteur sans nous dire en quelle qualité et avec quel mandat.

En lisant ce document qui transpire de bout en bout l'acharnement contre le Président de la République et l'intention manifeste de désorienter l'opinion publique pour pousser le peuple à retirer sa confiance en ce processus électoral qui avance bien et contre les attentes des agitateurs, des politiciens égoïstes et les ennemis de la paix et du développement de notre pays. Ils sont visiblement engagés dans une campagne de discrédit du processus électoral en cours. Fort heureusement, le peuple est mur et il a déjà compris les manœuvres de ses semblables et les siens. Le peuple veut les élections et a confiance aux institutions de la République.

CONCLUSION

En passant en revue les sorties de Monsieur Corneille Nangaa, deux réalités transparaissent : Son inimitié, pour ne pas dire, haine envers la personne du Président de la République et son manque de patriotisme. Et la question légitime qu'on peut logiquement se poser est celle de connaître les réelles motivations de sa démarche.

En y réfléchissant deux pistes nous intéressent :

1. Les carrés miniers de Monsieur Corneille Nangaa dans le Haut-Uélé : cette première piste nous la trouvons dans les déclarations du numéro un de l'UDPS, en la personne du Secrétaire Général de l'UDPS Monsieur Augustin Kabuya sur la radio Top Congo Fm. Ce dernier affirme avoir rencontré plus d'une fois Monsieur Nangaa qui voulait qu'il use de son influence pour que ses carrés miniers lui soient restitués.

Voilà un homme, candidat Président de la République qui veut la journée une justice impartiale sans influence politique mais qui dans le noir, tient mordicus à négocier avec un proche du Président de la République pour que ce dernier puisse peser de son poids sur un dossier que seule la justice peut régler. Il voulait en soi que les habitudes du passé demeurent, que le pouvoir de Tshisekedi puisse perpétuer des antivalères et que la République des intouchables persiste. L'effet miroir se constate.

2. Ses démêlés avec la justice internationale, notamment le Trésor américain : Monsieur Corneille Nangaa est sanctionné par

le Département du Trésor des États-Unis d'Amérique pour corruption en particulier dans l'achat des machines de vote dont les factures auraient été gonflées ou surévaluées jusqu'à 100 millions de dollars. Il aurait ordonné aux employés de la CENI de fabriquer des reçus de dépenses pour couvrir les écarts de dépenses résultant de l'utilisation des fonds de la CENI à des fins personnelles (source <https://home.treasury.gov/>).

En lisant ce dossier avec des graves accusations qui n'honorent ni la personne ni le pays et nous référant à son attitude sur le dossier carré minier, il y a lieu de se poser la question de savoir si Monsieur Corneille Nangaa n'aurait pas sollicité l'intervention des autorités du pays sur ce dossier. Connaissant la philosophie des autorités qui ne s'immiscent pas dans des dossiers de justice, une fin de non-recevoir ne lui aurait-il pas été réservée ? Le temps nous en dira plus.

De ce qui précède et si cela se confirmait, nous serons en droit de penser que **Monsieur Corneille Nangaa est en train de se battre avec ses propres démons, comme un diable dans un**

bénitier. Nous assistons là à un chant du cygne.

Sinon, pour le peuple Congolais, dans sa majorité, depuis l'indépendance, nous vivons la désignation. D'année en année les politiques à l'approche des élections nous présentent des chapelets de bonnes intentions par rapport à la lutte contre le chômage, l'exclusion, les injustices, les échecs, la précarité, la pollution, la dégradation de l'enseignement, les phénomènes sociaux tel que la corruption, l'inversion des valeurs, etc. sans jamais y toucher dès qu'investi à quelque niveau que ce soit du pouvoir.

A la différence de ces politiques tant décriés, un homme est sorti du lot, le gagnant de l'élection de 2018, Son Excellence Monsieur Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo qui tenant le taureau par les cornes, s'attaque méthodiquement aux fléaux qui gangrèment notre société. Les résultats sur tous les plans de la vie nationale et internationale sont palpables. C'est la raison de l'adhésion populaire à son action mais c'est aussi ce qui fait de lui la première cible des ennemis de notre pays.

**Kangulu Lobo Daddy
Combattant de l'UDPS/
Tshisekedi**

Sahara : l'ONU programme cinq réunions du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre

Tout au long du mois d'octobre, le Conseil de sécurité de l'ONU abordera la question du Sahara en programmant cinq séances de travail, indique le programme du Conseil de sécurité sur le site de l'ONU.

L'ONU a dévoilé son programme mensuel temporaire permettant aux Etats membres de discuter des dossiers et questions internationales en suspens au sein du Conseil de sécurité.

Ce mois-ci, c'est le Brésil qui préside le Conseil de sécurité, et le dossier du Sahara y sera discuté lors de 5 séances dont la dernière sera consacrée à l'adoption d'une nouvelle résolution.

La première séance de travail du mois d'octobre s'ouvrira sur l'étude du rapport détaillé présenté par le secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, sur l'évaluation du travail de la mission «MINURSO» et la révision de son budget financier. C'est le rapport que le secrétaire général présentera aux 15 Etats membres qui composent le Conseil, en présence de son Envoyé personnel dans la région, Staffan De Mistura, aux côtés du Russe Alexander Ivanko, chef de la mission MINURSO.

La deuxième séance, sera programmée pour le 11 octobre et la présentation de l'exposé de Staffan de Mistura ainsi que de son travail ces der-

niers mois, notamment ses rencontres et ses visites sur le terrain. Il devra exposer son rapport devant les membres du Conseil de sécurité, en plus d'une réunion technique pour discuter des problèmes et identifier les obstacles rencontrés par les membres de la mission «MINURSO» à l'Est du mur. Cette réunion se terminera par la formulation de recommandations qui seront considérées dans le rapport final du Secrétaire général de l'ONU.

Prévue le 16 octobre, la troisième séance du programme initial doit discuter et amender le projet de rapport du secrétaire général des Nations Unies sur le conflit du Sahara, et discuter de la possibilité de renouveler le mandat de la MINURSO, qui prendra fin le 31 octobre cette année. Cette séance réunira le secrétaire général de l'ONU, son envoyé personnel, le chef de la mission MINURSO, outre le secrétaire général adjoint chargé des affaires politiques.

La dernière séance sera consacrée, pour sa part, à l'adoption de la résolution finale de l'ONU les 30 et 31 de ce mois. Il s'agira de déterminer le



Le Conseil de sécurité des Nations Unies

sort de la mission onusienne MINURSO et de renouveler son mandat pour un an. Les acteurs devront également discuter des réactions des parties impliquées dans le conflit à savoir, le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le Polisario, lors des dernières rencontres avec l'Envoyé personnel, Staffan de Mistura.

Le Conseil de sécurité tentera une fois de plus de relancer la voie des négociations et de convaincre toutes les parties de revenir sur la voie des tables rondes. L'Algérie qui est partie prenante au conflit rejette le retour aux discussions directes dans le cadre des tables rondes.

La résolution n°2654 du 27 octobre 2022, a appelé toutes les parties au conflit à reprendre les négociations dans le but de «parvenir à une solution politique juste, durable

et mutuellement acceptable».

Le diplomate onusien avait effectué le mois dernier un voyage au Maroc, à Laâyoune et Dakhla, et a tenu une série de rencontres avec les autorités locales, des élus, des Chioukhs et des acteurs économiques.

De Mistura a également tenu des réunions avec des représentants de la société civile, des jeunes et des femmes, au cours desquelles il a souligné que toutes les recommandations seraient incluses dans son exposé.

Le diplomate avait également affirmé que le prochain rapport du secrétaire général des Nations Unies sur le dossier du Sahara contiendrait de «nouvelles informations», sans donner plus de détails sur le sujet.

Le médiateur de l'ONU a également tenu une série de

réunions avec les parties au conflit, notamment avec Nasser Bourita, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger à Rabat, que l'ONU a qualifié d'«utile».

Staffan de Mistura a, par ailleurs, rencontré le chef du groupe séparatiste Polisario à New York, ainsi que le ministre des Affaires étrangères de l'Algérie et la partie mauritanienne. Sur ce point précis, la Mauritanie s'est toujours inscrit dans le schéma de l'ONU.

On se rappelle qu'octobre 2022, en marge de la 77^{ème} Assemblée générale de l'ONU, le ministre mauritanien des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritanien de l'extérieur avait réitéré la position «constante» de son pays en soutien aux efforts des Nations Unies visant à parvenir à une solution durable et acceptée par toutes les parties au différend régional autour du Sahara marocain.

«Mon pays renouvelle sa position constante au sujet du conflit du Sahara en soutenant les efforts des Nations Unies et toutes les résolutions du Conseil de sécurité pertinentes visant à parvenir à une solution durable et acceptée par tout le monde», avait-il souligné.

Avec HESPRESS

TotalEnergies visé par une plainte pour des projets en Tanzanie et en Ouganda

TotalEnergies de nouveau dans le viseur des associations pour «climaticide» : quatre associations de défense de l'environnement ont déposé plainte contre le groupe et son projet pétrolier EACOP en Tanzanie et en Ouganda, a-t-on appris lundi auprès de leurs avocats, confirmant une information du Monde.

Darwin Climax Coalitions, Sea Shepherd France, Wild Legal et Stop EACOP-Stop Total en Ouganda ont déposé cette plainte le 22 septembre.

«Alors que l'ONU s'inquiète de l'effondrement climatique en cours, TotalEnergies ne doit plus continuer à alimenter sciemment, librement et impunément le dérèglement climatique», ont déclaré les avocats William Bourdon et Vincent Brengarth. «Il est temps que l'entreprise soit tenue responsable de ses activités», ont-ils ajouté dans un communiqué.

Cette plainte est selon eux «inévitée» car elle assigne la société TotalEnergies «devant le juge pénal pour des

faits s'apparentant à un climaticide, et qui, jusqu'ici, n'avaient leur place que devant des juridictions civiles».

La plainte vise plusieurs infractions : abstention de combattre un sinistre, atteintes involontaires à l'intégrité de la personne, destruction, dégradation ou détérioration d'un bien appartenant à autrui de nature à créer un danger pour les personnes, et homicide involontaire.

TotalEnergies «n'a pas connaissance de cette plainte et ne sait pas ce qu'elle vise», a réagi l'entreprise, sollicitée par l'AFP. «La compagnie mène ses opérations en conformité avec ses standards d'opération et avec les lois et règlements. Elle répondra aux demandes des autorités le cas échéant», a-t-elle ajouté.

TotalEnergies avait annoncé l'année dernière un accord d'investissement de 10 milliards de dollars avec l'Ouganda, la Tanzanie et la compagnie chinoise CNOOC, comprenant notamment la construction d'un oléoduc chauffé (EACOP) de

1.443 km reliant les gisements du lac Albert, dans l'ouest de l'Ouganda, à la côte tanzanienne sur l'océan Indien.

Le groupe prévoit le forage de près de 400 puits de pétrole dans le parc naturel des Murchison Falls - les chutes du Nil blanc, parmi les plus puissantes au monde - remarquable réserve de biodiversité et plus grand parc national d'Ouganda.

Le projet a rencontré l'opposition de militants et de groupes de défense de l'environnement qui estiment qu'il menace la fragile écosystème de la région et les populations qui y vivent. Début juillet, Human Rights Watch avait demandé son arrêt, estimant dans un rapport qu'il avait déjà «dévasté les moyens de subsistance de milliers de personnes».

Pour les avocats des associations, ce projet entraînerait «d'importants déplacements de populations» et «un appauvrissement majeur des populations locales». Il aurait aussi un impact majeur sur «de nombreuses zones na-

turelles», soulignent-ils.

Les plaignants accusent le groupe de ne mettre en place «aucune action permettant de lutter contre le sinistre qui frappe déjà la moitié de la population mondiale». Ils dénoncent sa stratégie de communication «visant à donner l'illusion d'une stratégie environnementale ambitieuse afin de dissimuler l'absence d'actions concrètes et adaptées» pour lutter contre le réchauffement climatique.

TotalEnergies avait déjà été assigné en justice en octobre 2019 par Les Amis de la Terre, Survie et quatre associations ougandaises, qui lui reprochaient de mener le projet EACOP/Tilenga au mépris des droits humains et de l'environnement. Elles avaient été déboutées en février dernier par le tribunal de Paris, qui reprochait en creux aux ONG de ne pas avoir suffisamment exploré la voie du dialogue avec le géant pétrolier avant de saisir la justice.

Mes Bourdon et Brengarth ont aussi rappelé que selon l'Agence internatio-

nale de l'énergie, il fallait, pour respecter l'accord de Paris sur le climat et «éviter un avenir apocalyptique», «renoncer immédiatement à tout nouveau projet pétrolier».

Or TotalEnergies est l'entreprise pétrolière privée «qui a approuvé le plus de nouveaux projets pétroliers» pour la période allant de 2022 à 2025, «qui sont totalement incompatibles avec l'accord de Paris et nous mènent tout droit vers un réchauffement de +3°C ou +3,5°C», conduisant «au chaos», selon les avocats.

Ils espèrent désormais que «la justice française obligera TotalEnergies à changer radicalement sa stratégie d'investissement pour diminuer drastiquement les investissements fossiles et développer massivement les énergies renouvelables», rappelant qu'aux Pays-Bas, «la justice a obligé le groupe Shell à diminuer de 45% ses émissions de CO2 d'ici 2030». Ils attendent «l'ouverture d'une enquête dans les meilleurs délais».

Avec Africanews.com

En Afrique, les États-Unis misent sur la « lutte contre le terrorisme »

Dans un contexte de rivalité accrue avec la Chine et la Russie, la lutte antiterroriste est au cœur de la stratégie américaine sur le continent. Alors que le Sahel s'enfonce dans la violence et l'instabilité, les États-Unis affichent des succès en Somalie face au groupe Al-Chabab.

Djibouti, Kenya et enfin Angola..., le ministre de la Défense américain a achevé, le 27 septembre 2023, son déplacement en Afrique par une étape à Luanda, détaillant Voice of America Afrique (VOA) et Foreign Policy.

Sur les trois pays visités par Lloyd Austin, deux abritent sur leur sol des bases américaines stratégiques : Djibouti, où se trouve la principale base militaire américaine en Afrique, et le Kenya, avec celle de Manda Bay, près de la frontière somalienne.

Si cette triple visite, note le site du magazine d'analyses internationales, n'a pas fait la une des journaux dans les pays parcourus, il ne faut pas sous-estimer l'importance stratégique de ce voyage. Dans un premier temps, le ministre de la Défense a tenu à rappeler la ligne diplomatique américaine en Afrique, laquelle consiste à ne pas demander aux pays du continent « de choisir leur camp à l'ère de la concurrence entre grandes puissances ».

DES ACCORDS DE COOPÉRATION MILITAIRE

Dans le viseur de Washington, la Chine et la Russie, qui se déploient économiquement et militairement sur le continent. Les États-Unis tentent ainsi de détourner certains pays africains de l'initiative chinoise dite des « nouvelles routes de la soie », notamment en offrant des solutions locales de remplacement à ce vaste déploiement économique.

Washington a par exemple investi quelque 250 millions de dollars dans le projet de corridor ferroviaire atlantique de

Lobito, qui doit relier l'Angola aux mines de cobalt de la République démocratique du Congo et à la ceinture de cuivre de la Zambie.

Mais surtout, depuis la mort d'Evgueni Prigojine, le chef du groupe Wagner, véritable cheval de Troie de la Russie en Afrique, les États-Unis « se sont empressés de lancer une contre-offensive », affirme Foreign Policy. Et le message américain est très clair, affirme à VOA l'analyste politique Vincent Kimosop : « La guerre contre le terrorisme est toujours en tête des priorités du gouvernement américain ».

Lors de son déplacement au Kenya, Lloyd Austin a signé un accord de coopération en matière de défense, lequel « semble important », commente sobrement Foreign Policy. Plus précisément, selon VOA, cet accord de sécurité conclut pour cinq ans porte sur la lutte contre le terrorisme. Et pour ce qui est de l'Angola, affirme encore le site américain, Washington espère fortement que le pays ouest-africain se détournera de la Russie comme fournisseur d'armes et optera pour les armes américaines.

UNE APPROCHE ANTITERRORISTE

Autant d'indices qui confirment ce programme antiterroriste américain car, sur le terrain africain, la réalité semble justifier cette approche. Selon certains analystes, Washington a raison de se soucier d'un redéploiement de terrorisme international qui prendrait l'Afrique comme nouveau champ de bataille. Dans un autre article de Foreign Policy, le chercheur Charles Lister estime ainsi que



Le ministre américain de la Défense, Lloyd Austin, à Arlington (États-Unis), le 29 septembre 2023, au lendemain de son retour d'une visite dans trois pays africains. Photo Reuters.

« c'est du continent africain que les professionnels de la lutte contre le terrorisme devraient se préoccuper le plus ».

Après les coups d'État au Mali, au Burkina Faso et au Niger, les djihadistes mènent une offensive alarmante au Sahel. Les données du terrain sont alarmantes : déjà, le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), affilié à Al-Qaïda, contrôle environ 40 % du territoire du Burkina Faso. Il a intensifié ses attaques de plus de 400 % cet été et assiège Tombouctou.

Son rival, l'État islamique au Grand Sahara (EIGS), a doublé la superficie qu'il contrôle dans la région sahélienne au cours de la seule année écoulée. Au Mali, cette filiale de l'État islamique a établi des enclaves qu'elle gère en déployant sa propre loi et sa police. L'EIGS disposerait de « plusieurs routes actives d'acheminement de combattants étrangers et d'approvisionnement logistique entre le Mali et le sud de l'Europe, ainsi que d'une interconnectivité constante avec sa filiale en Afrique de l'Ouest ».

« A ce rythme, nous pourrions être à quelques mois de la proclamation par Al-Qaïda ou l'État islamique, ou les deux, d'une forme de prétendus États territoriaux dans la région du Sahel », avertit encore le chercheur.

Une hypothèse d'autant plus inquiétante que d'autres groupes djihadistes affiliés aux deux franchises terroristes mondiales sévissent « sur des théâtres tels que le Nigeria, la République démocratique du Congo et le Mozambique ». Une jonction armée de ces groupes pourrait constituer un scénario catastrophique pour ces pays.

LES SUCCÈS AMÉRICAINS EN SOMALIE

À l'occasion du déplacement de Lloyd Austin, la presse américaine s'est particulièrement intéressée à la Somalie. Ce pays de la Corne de l'Afrique est qualifié par Charles Lister, dans Foreign Policy, de « plaque tournante extrêmement inquiétante de l'activité terroriste ». Le pays servirait de base à l'État islamique via la filiale dite de Ja « Province somalienne de l'État islamique », comme à Al-Qaïda, via le groupe terroriste Al-Chabab.

Mais la Somalie fait également figure de laboratoire du déploiement de la lutte antiterroriste américaine sur le continent. En effet, comme le rappelle le magazine Foreign Affairs, si Joe Biden avait mis fin, à son entrée en fonction, en 2021, à l'implication américaine dans certains conflits post-11 Septembre, la Somalie constituerait « une excep-

tion flagrante ».

Washington y a maintenu une activité militaire contre-terroriste. « Les forces américaines continuent de mener en moyenne une douzaine de frappes aériennes chaque année et dépendent des millions de dollars pour former et équiper l'unité des forces spéciales somaliennes connue sous le nom de Danab », indique le site d'analyses internationales.

Une activité antiterroriste sur laquelle The Wall Street Journal est aussi revenu longuement dans un reportage au plus près de cette lutte. L'article décrit comment les forces spéciales somaliennes, fortes de 2.000 hommes soutenus « par la puissance aérienne et les conseillers américains », seraient en train de gagner la guerre pour déloger les militants islamistes de leurs deux derniers bastions dans le centre du pays.

Le Wall Street Journal détaille la stratégie américaine. Des équipes des forces spéciales américaines ont été déployées à Mogadiscio, Kismayo et Baledogle. Elles sont surtout chargées de conseiller les troupes somaliennes, bien qu'elles soient autorisées à les accompagner dans de rares cas. Elles peuvent également ordonner des frappes aériennes ; au cours de cette seule année, les États-Unis en ont mené quinze.

Pour le quotidien américain, le pays est devenu un exemple « lumineux » et « surprenant (...) dans la bataille mondiale qui oppose l'Occident et ses alliés aux insurgés utilisant des tactiques de terreur au nom de l'islam politique ». Le Wall Street Journal estime ainsi que cette stratégie, qu'il présente comme efficace, soulignerait, par un contraste frappant, l'échec de la lutte antiterroriste au Sahel.

Avec Courrier international

Réunion « informelle » des ministres européens à Kiev : pas de « décisions concrètes » en faveur de l'Ukraine

Les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne se sont retrouvés lundi à Kiev pour une « réunion historique » visant à tracer les lignes d'un « soutien durable » à l'Ukraine, confrontée à l'invasion russe et qui ambitionne d'intégrer l'UE.

Face à une contre-offensive ukrainienne lente et les craintes d'une baisse du soutien occidental à l'Ukraine, il s'agit aussi de montrer à la Russie qu'elle « ne doit pas compter » sur la « lassitude » de l'Union européenne, a expliqué la ministre française Catherine Colonna.

Le chef de la diplomatie ukrainienne Dmytro Kouleba a lui aussi estimé que « le plus grand espoir de (Vladimir) Poutine est précisément que l'Occident et le monde se lassent

de se ranger au côté de l'Ukraine dans cette guerre ». « La Russie y consacre énormément de moyens », a-t-il assuré.

Quelques heures plus tôt, le Kremlin s'était dit persuadé que la « lassitude » allait « s'accroître dans différents pays ». Poutine se trompe s'il pense qu'il va tenir plus longtemps que nous

Le président russe Vladimir « Poutine se trompe s'il pense qu'il va tenir plus longtemps que nous », a répliqué une porte-parole de la Maison Blanche.

Le chef de la diplomatie de l'UE Josep Borrell a salué, sur le réseau social X, « cette réunion historique » - la première de tous les 27 pays membres en dehors de l'UE - en Ukraine, « pays candidat et futur membre ». Il a cependant précisé qu'il s'agissait

d'une rencontre « informelle » qui « n'a pas pour but d'aboutir à des conclusions et à des décisions concrètes ».

S'exprimant devant les 24 ministres - ceux de la Pologne, de la Hongrie et de la Lettonie étant absents pour diverses raisons - le président Volodymyr Zelensky a estimé que la victoire de l'Ukraine « dépend directement » de la coopération entre Kiev et ses alliés occidentaux.

« Je suis sûr que l'Ukraine et tout le monde libre sont capables de vaincre dans cet affrontement » avec la Russie, a-t-il lancé, demandant, notamment aux Européens de nouvelles sanctions contre l'Iran, qui fournit des drones à Moscou, et d'autoriser le reversement d'actifs gelés russes pour financer la reconstruction.

L'Ukraine ambitionne depuis des années d'intégrer l'UE et s'est vu accorder en juin 2022 le statut de candidat à l'adhésion, mais pour passer à l'étape suivante, Kiev doit encore faire des progrès notamment dans la lutte anti-corruption.

La réunion de lundi à Kiev est un « geste diplomatique exceptionnel », a souligné Mme Colonna, qui a expliqué que l'UE veut témoigner de son « soutien résolu » et « durable » à l'Ukraine « jusqu'à ce qu'elle puisse l'emporter » face à Moscou.

Il s'agit de montrer que « l'Ukraine fait partie de la famille européenne » et de « donner aussi à la Russie le message qu'elle ne doit pas compter sur notre lassitude », a souligné Mme Colonna. « Nous serons là pour longtemps », a-t-elle promis.

Cette rencontre se tient au moment où des craintes émergent quant à la pérennité du soutien occidental à l'Ukraine, qui dépend des livraisons d'armes et de l'aide financière des Européens et des États-Unis.

A Washington, un accord d'urgence conclu par le Sénat ce weekend pour éviter une paralysie de l'administration fédérale a laissé de côté du budget l'aide à l'Ukraine, qui devra faire l'objet d'un projet de loi distinct.

Le président américain Joe Biden a ensuite promis que les États-Unis « n'abandonneraient pas » l'Ukraine, et Kiev a annoncé « travailler » avec son principal soutien militaire et financier pour que cette situation « n'empêche pas le flot de l'aide ».

Avec AFP

Linafoot : le derby kinois oppose ce mercredi au stade Tata Raphaël l'AS V. Club au DCMP

Fini le temps où le derby du football kinois paralysait toute la ville. Ce mercredi, les deux grands clubs de la ville, à savoir l'AS V. Club et le Daring Club Motema Pembe (DCMP), livrent un match décisif au stade Tata Raphaël, dans le cadre du Groupe B de la 29^{ème} édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot).

NANA K.

Le derby 100% kinois va se jouer, ce mercredi 4 octobre, au stade Tata Raphaël de la Kethule de Kinshasa sous le coup de 15h30 entre l'AS V. Club et le DC Motema Pembe,

dans le Groupe B de la 29^{ème} édition de la Linafoot. Après sa défaite surprise à la première journée face à la surprenante équipe de Dauphin Noir de Goma, l'AS V. Club n'a plus concédé une défaite. Pour sa part, le DC

Motema Pembe est presque sur la même lancée et tentera de se rassurer face à son ennemi juré de la capitale.

MANIEMA UNION TOMBE DEVANT KUYA SPORT
Mardi à Kinshasa, l'AS

Maniema Union n'a pas pu contenir la fougue de Kuya Sport, concédant une défaite au stade Tata Raphaël, par le score écriqué d'un but à zéro, en match comptant de la 5^{ème} journée du championnat national. L'unique but de Kuya

sport de la rencontre a été marqué à la 15^e minute de la partie. Avec cette victoire, Kuya Sport enregistre deux victoires, deux matchs nuls et une défaite, alors que Maniema Union stagne en deuxième position du classement provisoire avec neuf points.

Football : 26 Léopards retenus par Sébastien Desabre pour deux matchs amicaux

N. KANKU

Le sélectionneur principal des Léopards seniors de la République Démocratique du Congo, Sébastien Desabre, a publié la liste de 26 joueurs devant prendre part aux deux rencontres amicales que livre la RDC. La première, le 13 octobre 2023, face à la Nouvelle Zélande en Espagne et le deuxième, pré-

vue, le 17 octobre 2023 au Portugal, face à l'Angola. Ces matchs ont été programmés en prélude de la CAN/Côte d'Ivoire 2023, qui ouvre ses portes en janvier 2024, et aux éliminatoires de la Coupe du Monde 2026. Ils sont donc l'occasion pour Sébastien Desabre de débiter les éliminatoires de la Coupe du Monde 2026 en novembre prochain.

Pour ces deux matchs test, le technicien français a fait appel à d'autres nouveaux visages dans la sélection nationale de la RDC. Il s'agit de procéder à quelques ajustements avant le démarrage des grandes hostilités, à sa-

voir les éliminatoires de la Coupe du Monde 2026 et la CAN/Côte d'Ivoire 2023.

Dans cette liste, on peut noter la présence du gardien remplaçant de Montpellier, Dimitry Bertaud, de l'attaquant Simon Banza passé par RC Lens et qui fait désormais le bonheur de Braga, au Portugal. On retrouve également dans cette liste l'ex-international espoir anglais Grady Diangana, milieu de terrain de West Bromwich Albion. Le piston droit Brian Bayeye, né à Paris et formé à Troyes, désormais sociétaire en série B, fugure également sur la liste de Desabre.

ECONEWS
Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba), Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63 / 89 301 93 05 + 243 903185670
E-mail : kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE
Faustin KUEDIASALA
Hugo TAMUSA
Florent N'LUNDA N'SILU
Tighana MASIALA
Jonathan MUTADJIRI
Nana Kanku
A.T. MPUU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS
Marc NZATE
Francis Mayuma

WEB MASTER
Tighana MASIALA

PRODUCTION
Michel MASUDI
+243 907314011

COMMERCIAL
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL
René LOKOTA

CAN 2024: Jean-Jacques Ndala, seul arbitre de la RDC sur la dernière liste de la CAF

Le Congolais Jean-Jacques Ndala est le seul de la RDC repris dans la liste définitive de 32 arbitres retenus par la CAF pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations, prévue en Côte d'Ivoire.

Remarqué pour ses décisions contestées par plusieurs observateurs, l'arbitre gambien Bakary Gassama ne fera pas partie des 32 arbitres présélectionnés par la CAF.

L'annonce a été officialisée ce weekend par l'instance dirigeante du football africain qui a dévoilé la liste des 32 arbitres présélectionnés pour la 34^e édition de la plus prestigieuse des compétitions africaines.

Il convient de rappeler que Bakary Gassama avait créé une vive polémique lors du match retour des barrages du Mondial 2022, remporté à la dernière minute par le Cameroun face à l'Algérie (1-2), le 29 mars 2022 à Blida.

L'homme en noir est notamment accusé par la Fédération Algérienne de Football d'avoir favorisé les Lions Indomptables. Cette dernière a notamment saisi la FIFA pour faire rejouer la rencontre mais

l'instance mondiale a ignoré la requête algérienne. Alors que la question concernant la présence de Gassama en Côte d'Ivoire tracasait les fans du ballon rond, la CAF a ainsi mis fin au suspense en préférant ne pas faire appel aux services de l'arbitre gambien au pays des Elephants.

Il convient de noter également que parmi les six arbitres africains présents à la Coupe du Monde 2022, seul l'Algérien Mustapha Ghorbal a été retenu pour officier lors des matchs de la CAN 2024. Les célèbres sifflets africains tels que le Sud-Africain Victor Gomes, qui avait dirigé la dernière finale de la CAN, le Zambien Janny Sikazwe, le Sénégalais Maguette Ndiaye et la Rwandaise Salima Mukansanga n'ont

Les 24 pays qualifiés pour la Coupe d'Afrique des Nations 2024: Côte d'Ivoire, Sénégal, République Démocratique du Congo, Cameroun, Mali, Burkina Faso, Guinée, Algérie, Maroc, Tunisie, Nigeria, Ghana, Egypte, Gambie, Tanzanie, Afrique du Sud, Zambie, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Cap-Vert, Angola, Mozambique, Mauritanie, Namibie.

REFEREES		REFEREES	
No.	NAMES	No.	NAMES
1	Mustapha Ghorbal	1	Abbes Akram Zerhouni
2	Peter Waweru Kamaku	2	Mokrane Gourari
3	Bamlak Tessema Weyesa	3	Ahmed Hossameldin Taha Ibrahim
4	Jean-Jacques Ndala Ngambo	4	Mahmoud Ahmed Kameel Abouzeid
5	Amin Mohamed Amin Omar	5	Azgaou Lahsen
6	Dahiana Bend	6	Mostafa Alakard
7	Samir Guezaz	7	Jerson Emiliano Dos Santos
8	Boubou Traore	8	Lopes Ivarildo Oliveira
9	Tom Abongile	9	Djibril Camara
10	Atcho Pierre	10	Nouha Bangoura
11	Mahmoud Ali Mahmood	11	Nqoh Aidou Hermann
12	Mahamat Ahadij Alloua	12	Nouho Ouattara
13	Issa Sy	13	Zakhele Thusi Granville Swela
14	Mutaz Ibrahim	14	Ebis Guy Nguenague Noupue
15	Pacifique Ndidahwenimana	15	Souza Phisoane
16	Samuel Uheikunda	16	Arsenio Chadreque Maringule
17	Mohamed Maarouf	17	Ibrahim Abdallah Mohamed
18	Abdel Aziz Bouh	18	Hassani Khalil
19	Mebiame Patrice Tanguy	19	Gilbert Cheriyot
20	Omair Abdulkadir Artan	20	Amssaad Attia M Essa
21	Gamouh Youcef	21	Tiama Seydou
22	Jalal Joyed	22	Amaldine Soulemane
23	Kalilou Ibrahim	23	Liban Aboubouzarack
24	Saeed Saftu	24	Onsora Botis Marlene
25	Louis Dindo Hounngandande	25	Des Reis Monte Negro Albelmirio
26	Messie Jessie Oved Nkoukou	26	Kwasi Acheampong Brobbey
27	Milazere Patrice	27	Ayimaw Ulrich Eric
28	Lahlou Benbrahim	28	Yiembe Stephen
29	Guirat Haithem	29	Dimbiniana Andrianarivelo
30	Daniel Laryea	30	Ahonto Jonathan Koffi
31	Mahmoud Zakaria M. Elbanna	31	Steven Darek Moyo Moutoussamy
32	Ahmed Heerelal	32	Modibo Samate
		33	Zakana Brini

Présidentielle 2023 : Katumbi, candidature provisoirement recalée pour défaut « d'originaux »

Présente mardi au quartier général de la CENI, sur le boulevard du 30 juin, à Kinshasa, l'équipe de Moïse Katumbi Chapwe, n'a pas pu déposer les dossiers de son candidat à la présidentielle de décembre prochain. On apprend que la CENI a exigé les originaux des documents dans le dossier du leader d'Ensem-

ble pour la République, dont l'extrait du casier judiciaire et du certificat de nationalité. Sans désespérer, l'équipe de Katumbi promet de se présenter ce mercredi à la CENI avec tous les documents en règle. Qu'en sera-t-il? Suspense!

ECONEWS

Partie remise pour Moïse Katumbi Chapwe, dont les mandataires, présents mardi aux installations de la CENI, ont été priés de compléter le dossier de leur candidat à la présidentielle de décembre 2023 avec les originaux des documents exigés. On apprend qu'il s'agit essentiellement de l'extrait du casier judiciaire et du certificat de nationalité.

Son équipe, qui n'en revenait pas, a promis de se mobiliser pour répondre à toutes exigences de la CENI.

Interrogé par actualite.cd, Me Hervé Diakiese, porte-parole de Katumbi, s'est voulu plutôt réservé : « Je n'ai pas les détails des pièces pour lesquelles



Me Hervé Diakiese, porte-parole de Moïse Katumbi, répond mardi aux questions de la presse

les ils nous demandent les originaux. Nous allons emmener les polémi-ques». Le porte-parole de

Katumbi ne s'explique pas cette intransigeance de la CENI. « On a emmené des copies certifiées conformes aux originaux, et eux nous exigent les originaux. En soi, cela ne nous pose aucun problème. C'est une simple formalité administrative. Cela ne prête à aucune conséquence juridique, nous n'allons pas polémiquer là-dessus. Nous allons déposer demain tranquillement », a-t-il promis.

Dans les rangs de la CENI, l'on se défend en estimant que cette procédure prend en compte les exigences posées par la loi électorale, telles que reprises dans son communiqué de presse n°045/CENI/2023 du 29 août 2023 qui reprend les éléments

constitutifs de la « déclaration de candidature à l'élection présidentielle ».

Quoi qu'il en soit, des sources internes de Katumbi annoncent qu'un jet privé, affrété depuis Lubumbashi, est parvenu à ramener, mardi soir à Kinshasa, tous les originaux, promettant que les mandataires de Katumbi vont se revenir ce mercredi à la CENI pour déposer, en bonne et due forme, la candidature de leur leader à la présidentielle de décembre prochain.

« Ce n'est que partie remise. Tout est complet. Tout est conforme à la loi. Rien ne manque. Absolument rien. À demain (Ndlr : ce mercredi) », avait déjà prédit mardi Me Hervé Diakiese

Echauffourées entre étudiants de l'ISPT/Kin et élèves de l'ITI/Gombe : plusieurs blessés et d'importants dégâts

Un conflit de terre oppose depuis plusieurs mois deux établissements d'enseignement à Kinshasa : l'Institut supérieur pédagogique et technique (ISPT)/Kin et l'Institut technique industriel (ITI)/Gombe. Il a dégénéré lundi dernier avec à la clé plusieurs blessés et d'importants dégâts matériels.

Un conflit de terre oppose depuis plusieurs mois l'Institut technique industriel (ITI)/Gombe et l'Institut supérieur pédagogique et technique (ISPT)/Kin mais il a dégénéré lorsque les responsables de ce dernier institut d'enseignement ont décidé de construire un mur de séparation entre les deux établissements. Cette décision a été mal perçue par les élèves de l'ITI/Gombe qui ont décidé d'affronter les étudiants de l'ISPT/Kin sous prétexte que le terrain querellé était la propriété de leur école qui a été construite en 1952. Les échauffourées ont amené les éléments de la Police nationale congolaise et ceux de la Police militaire à intervenir pour ramener l'ordre sur le lieu.

Dressant le bilan des échauffourées, le directeur général de l'ISPT/Kin, Albert Kabasele, a déclaré à la presse qu'il y a plusieurs blessés parmi les manifestants, dont certains graves parmi ses étudiants. Selon lui, ces échauffourées ont aussi pro-



Une vue partielle de l'ISPT/Kin lors d'une manifestation des étudiants. Photo d'archives

voqué d'importants dégâts matériels. Il a saisi cette opportunité pour dénoncer la main noire à l'origine de ces échauffourées.

De son côté, le préfet de l'ITI/Gombe, Félicien Manguala, avait fait, lors d'un point de presse tenu le jeudi 13 juillet 2023, la genèse de cette « affaire » dont l'origine est la spoliation des terrains et locaux de son école par l'ISPT/Kin. Avant de rappeler qu'à la création de l'ISPT/Kin en 1976, l'Etat congolais l'avait doté d'un vaste

terrain de plus deux hectares pour la construction de ses propres bâtiments sur l'avenue de la Science, tout près de l'ITI/Gombe.

Le préfet a fait observer que « chose étonnante, l'ISPT/Kin s'était installé provisoirement dans les locaux disponibles qui se trouvaient dans les installations de l'ITI/Gombe, au lieu de construire ses propres bâtiments ». Et d'ajouter : « Le comité de gestion de l'ISPT/Kin a cédé aux expatriés à des fins lucratives les bâtiments mis à

la disposition de cet institut d'enseignement par l'Etat, à sa création ».

« Face à cette situation, l'ISPT/Kin n'a pas trouvé d'autres alternatives que de se jeter sur le patrimoine immobilier revenant à l'ITI/Gombe pour s'en approprier », a-t-il dénoncé.

Voilà pourquoi la Police nationale est intervenue pour disperser les manifestants.

D'après certaines indiscretions, un groupe d'individus non autrement identifiés a pris d'assaut samedi dernier l'im-

meuble où sont logés les enseignants de l'ITI/Gombe et ont emporté certains biens appartenant à ces derniers.

Des sources proches du ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (IPST), une réunion a eu lieu pour examiner cette situation.

UN CHAOS QUI OFFUSQUE LES PARENTS

Des parents qui accompagnent leurs enfants à l'école et les passagers avaient de la peine à voir le spectacle désolant que leur offraient les manifestants.

Interrogé, un parent s'est plaint de ce conflit de terre qui a trop duré. Aussi a-t-il fait appel aux autorités compétentes afin qu'elles y trouvent une solution, le plus tôt. Cela en vue de permettre aux enseignants de se dérouler sans problème et d'épargner la vie de leurs enfants.

Pour rappel, les deux établissements d'enseignement publics ont toujours fonctionné depuis plusieurs décennies sur des sites contigus.

Créé en 1952, l'ITI/Gombe a été le premier à jouir de ce site avec tous les bâtiments. A sa création vingt-quatre plus tard, l'ISPT/Kin a bénéficié de l'Etat une partie du site avec quelques bâtiments.

ECONEWS AVEC BENNY LUTALADIO